



CHÉQUIER JEUNES 01

Opération pouvoir d'achat !

REMISE OFFICIELLE AUX COLLÉGIENS
Lundi 25 septembre 2017

Contact presse

Conseil départemental de l'Ain
Direction de la communication

Céline Moyne-Bressand
Tél. 04 74 22 98 33
celine.moyne-bressand@ain.fr

www.ain.fr



OPÉRATION POUVOIR D'ACHAT !

Afin de favoriser l'accès des jeunes de l'Ain aux pratiques et aux offres culturelles, sportives et de loisirs proposées dans le département, l'Assemblée départementale met en place, cette année, le « Chéquier jeunes 01 ».

Ce chéquier permet aux jeunes de 11 à 15 ans de bénéficier de réductions pour des manifestations culturelles ou sportives, de bons d'achat pour des livres... Il peut aussi servir à financer l'inscription dans un établissement d'enseignement artistique ou dans un club de sport.

Ce sont environ 36 000 jeunes qui seront concernés chaque année par ce nouveau dispositif.



« Engagement tenu ! Comme nous nous y étions engagés lors de la campagne électorale aux côtés de Damien Abad, nous mettons en place dès cette rentrée le chéquier jeunes 01. Un vrai coup de pouce pour les jeunes de notre département et leurs familles ! »

Jean DEGUERRY
Président du Département de l'Ain

« Grâce à ce chéquier, les jeunes pourront bénéficier de nombreux avantages et pourront financer une partie de leurs activités extra-scolaires. Ce chéquier leur offrira aussi l'opportunité de découvrir de nouvelles pratiques sportives culturelles et de loisirs. »

Martine TABOURET
Vice-présidente déléguée aux collèges, aux affaires scolaires,
à la jeunesse, et à l'enseignement supérieur

LES BÉNÉFICIAIRES

Peuvent bénéficier d'un chéquier jeunes 01 :

Les jeunes âgés de 11 à 15 ans dans l'année de la demande, domiciliés dans l'Ain et scolarisés dans l'un des établissements suivants :

- collèges publics et privés sous contrat d'association de l'Ain,
- MFR et lycées professionnels ruraux : enseignements d'un niveau comparable à celui des classes de collèges,
- établissements pour la jeunesse handicapée,
- collèges ou équivalents hors département.

LA COMPOSITION DU CHÉQUIER

Pour l'année scolaire 2017-2018, le chéquier est composé d'une vingtaine de chèques. Les offres proposées dans le chéquier pourront évoluer d'une campagne à l'autre.

4 coupons « Sport » d'une valeur de 5€, pour un montant total de 20 € :

Aide à l'inscription dans un club sportif, réductions pour des manifestations sportives, des entrées dans des infrastructures sportives...

4 coupons « Culture » d'une valeur de 5€, pour un montant total de 20 € :

Aide à l'inscription dans un établissement d'enseignement artistique, réductions pour des manifestations, des entrées dans des lieux culturels et de loisirs, bon d'achat pour des livres...

1 coupon « Sport ou Culture/Loisirs accompagné » d'une valeur de 10 €, pour le jeune bénéficiaire accompagné d'un adulte.

11 bons de réductions auprès de « structures à vocation départementale ».



COMMANDE EN LIGNE

Les familles peuvent commander le chéquier gratuitement via une plateforme dédiée : www.chequierjeunes.ain.fr.

Les commandes sont possibles jusqu'au 30 avril 2018.

Le chéquier sera utilisable dès le mois de septembre 2017 et jusqu'au 31 août 2018.